



ETUDES et CONSEILS
MARKET RESEARCH and CONSULTANCY



Evaluation de la rénovation du dispositif d'appui technique aux éleveurs ovins viande

Rapport final



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

4 Avril 2012

- n Le bilan de la phase 1
- n La méthodologie et les outils mis en place : le référentiel d'évaluation
- n Programme de la phase 2
- n Les chiffres clés du programme 2009-2012
- n Le bilan des réalisations 2010-2011
- n Le bilan des résultats 2010
- n Les réponses aux questions évaluatives
- n Conclusions & Recommandations
- n Annexes

Phase 1

- n **Objectif 1** : Evaluer les conditions de mise en œuvre de l'appui technique rénové.
- n **Programme** : Réalisation au cours du 4^{ème} trimestre de 2010 d'un bilan et d'une analyse de la mise en œuvre des trois composantes du nouveau dispositif au sein des régions.
- n **Rapport de la Phase 1** :
 - n Analyse des points forts et des points faibles
 - n Formalisation de 6 recommandations dont 3 sur la préparation de la phase 2 (R1, R4, R5)

Recommandations	Intitulé
R 1	Formaliser la logique d'intervention En déduire les indicateurs de réalisations, de résultats et d'impacts
R 2	Améliorer la gouvernance régionale et nationale
R 3	S'assurer que l'allocation des ressources financières réponde aux objectifs opérationnels retenus
R 4	Concevoir et adopter des outils de suivi du programme communs entre FranceAgriMer et les MOR et homogènes entre les 20 régions
R 5	S'assurer de la disponibilité et de la fiabilité des indicateurs de résultats (<i>ex ante et ex post</i>) pour chacun des 3 groupes à échéance du 30 juin 2011 puis pour les années futures
R 6	Concevoir et mettre en place un programme pérenne d'animation et de formation des techniciens

Objectifs stratégiques

Objectif 1 : Attractivité, accessibilité et pérennité du métier d'éleveurs ovins

Objectif 2 Une filière compétitive et un poids significatif de l'agneau français sur le marché des viandes

Indicateurs d'impacts :

I1 = Revenu du secteur ovin : écart / moyenne régionale et nationale

I2 = Tonnage d'agneau français livré au marché français

Objectifs opérationnels

Objectif 1 : disposer d'un diagnostic fiable des performances des ateliers de plus de 80 brebis

Objectif 2 : mettre en œuvre un programme opérationnel pour améliorer le résultat économique des ateliers ovins viande

Objectif 3 : gérer les composantes de l'offre (volume, qualité, période, prix) en cohérence avec une politique filière

Indicateurs de résultats

R1 = poids relatif en nombre d'éleveurs et de brebis du groupe G1

R2 = valeur de PN et SCA en fonction des 3 groupes

R3 = kg d'agneau livré par brebis aidée en fonction des 3 groupes

Voir tableau complet des indicateurs de résultats

Actions mises en œuvre

Un programme annuel et régionalisé comportant 4 volets

- Animation technique
- Appui technique individuel
- Appui technique collectif
- Aides directes aux Investissements

Indicateurs de réalisations :

R1 Ensemble des indicateurs des deux volets ATI et ATC (voir tableau de bord)

R2 : indicateurs globaux de structure du programme décliné en région

R3 Ecart entre le programme conventionné et les réalisations justifiées

R4 Evolution des réalisations régionales et nationales année n/n-1 en relation avec les moyens financiers mobilisés

- n La structure en 4 volets avec l'ouverture sur un AT collectif présente une cohérence globale, susceptible de répondre aux objectifs stratégiques supposés. Mais il manque un volet pérenne « animation et formation des techniciens »
- n La mobilisation de ressources financières est importante
- n Au-delà des difficultés de mise en place, 2010 a été marquée par des échanges et une concertation générale entre les acteurs régionaux regroupés autour du MOR qui, pratiquement partout, a porté la formulation du volet ovin du CPER 2010.
- n Globalement, la répartition régionale des moyens financiers est proche de celle du cheptel éligible
- n Le taux de pénétration de l'ATI progresse **mais de façon limitée** : +12% avec un peu plus d'un éleveur sur deux de l'univers éligible.
- n Le dispositif s'est ouvert partiellement aux Chambres d'Agriculture et autres acteurs
- n L'Appui technique collectif a été privilégié par 4 régions qui se partagent 50% de la dotation sur ce volet

- n L'objectif d'une évaluation nécessite de formuler de façon complète et précise la logique d'intervention pour déboucher sur un référentiel d'évaluation adopté et partagé par tous les acteurs
- n Les objectifs opérationnels ne sont pas formulés au niveau des programmes régionaux : un réel blocage / menace supposée d'une gestion « stop ou encore » de la part des financeurs
- n La rupture attendue telle que formulée dans le CTF est restée « lettre morte » sur certains points : gouvernance régionale, **une formulation du suivi et de l'évaluation *in itinere***
- n Un décalage manifeste entre l'état des ressources humaines et l'ambition du programme au sein des MOR, du réseau des porteurs de projet mais aussi des services déconcentrés du MAAPRAT
- n Un réseau de porteurs de projets qui reste très dispersé avec une force technique très souvent limitée, marquée par une absence de management des équipes techniques
- n Une gestion administrative qui privilégie une logique individuelle d'acteurs alors que le développement des collaborations entre acteurs est recherché et souhaitable.

- n Le bilan de la phase 1
- n La méthodologie et les outils mis en place : le référentiel d'évaluation
- n Programme de la phase 2
- n Les chiffres clés du programme 2009-2012
- n Le bilan des réalisations 2010-2011
- n Le bilan des résultats 2010
- n Les réponses aux questions évaluatives
- n Conclusions : points forts, points faibles
- n Recommandations
- n Annexes

Discussion sur la faisabilité et la validité d'une évaluation du programme

Arguments

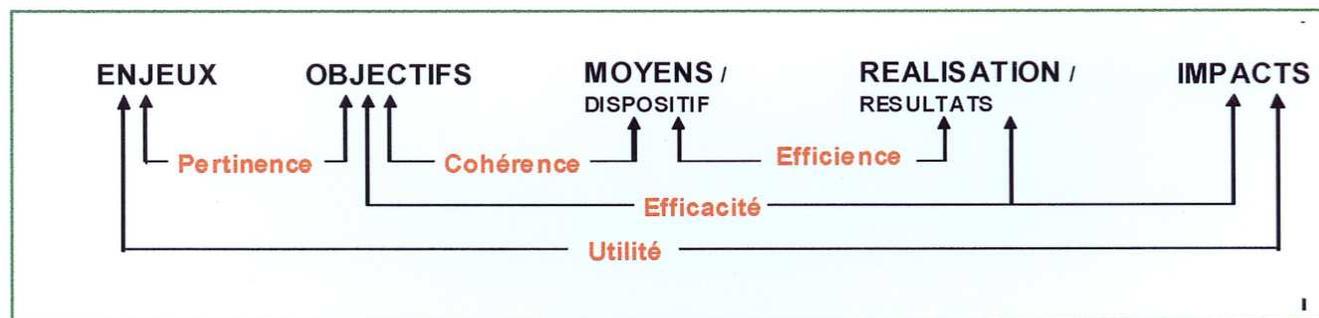
- n Spécificité du programme : une sommes d'actions immatérielles
- n Grande diversité des bassins, des acteurs (notamment déclinaison régionale du programme)
- n Très grand nombre de bénéficiaires
- n Effets et impacts attendus à moyen terme : 3 campagnes
- n Liens de causalités (actions ↔ effets) : poids des facteurs exogènes

Réponses : mise en place d'une *boîte à outils spécifiques validée en COPIL*

- n Formalisation de la logique d'intervention
- n Formalisation des questions évaluatives centrées sur les 5 mots clés
- n **Le référentiel d'évaluation** basé sur deux séries d'outils :
 - n Analyse de l'évolution des indicateurs de réalisations, de résultats et d'impacts
 - n Analyse et synthèse des réponses aux questions évaluatives

Résultats

- n Un ensemble d'analyses et de résultats à relier stricto sensu au référentiel d'évaluation adopté
- n Une synthèse sous forme d'une évaluation qualitative autour des 5 mots clés
- n Un débat légitime sur la faisabilité et la pertinence d'une déclinaison régionale de l'évaluation
- n Des propositions pour enrichir les indicateurs de résultats



	Programme notifié	Indicateurs de réalisations	Indicateurs de résultats
2009	✓	✓	39% de 2010
2010	✓	✓	Liaison actions / résultats
2011	✓*	✓*	∅

*Données manquantes : ATI mais surtout ATC

Indicateurs de résultats

- Cohérence globale entre données annoncées en avril 2011 et reçues de l'IE
- Mais limite de correspondances n° Insee & des groupes (41% pour G1 et 68% pour G2)
- Sur base BTE /GTE : seulement 39% de données 2009 & 2010

A ce stade :

- Informations incomplètes sur G1 et G3 + pas de situation *ex ante* sur G1
- Historique trop limité sur G2

- n Le bilan de la phase 1
- n La méthodologie et les outils mis en place : le référentiel d'évaluation
- n Programme de la phase 2
- n Les chiffres clés du programme 2009-2012
- n Le bilan des réalisations 2010-2011
- n Le bilan des résultats 2010
- n Les réponses aux questions évaluatives
- n Conclusions & Recommandations
- n Annexes

- n **Objectifs initiaux tels que formulés par le commanditaire** : réaliser une synthèse du bilan des réalisations 2010 de mise en place de l'AT rénové et en faire **une évaluation centrée sur l'impact** au travers des indicateurs technico-économiques
- n **Objectifs adaptés à la mise en place du référentiel d'évaluation**
 - n Analyse de l'évolution des indicateurs de réalisations, de résultats et d'impacts
 - n Analyse et synthèse des réponses aux questions évaluatives
- n **Programme :**
 - n Structuration et validation de la base de données des indicateurs de résultats, fournis par l'Institut de l'Élevage
 - n Récupération et analyse des 12 synthèses régionales
 - n Programme d'enquêtes approfondies au sein des 12 régions du zoom : MOR, FAM, IE
 - n Réalisation de 10 réunions de mise en débat des premiers résultats
- n **Calendrier** : juillet 2011 à mars 2012

- n Le bilan de la phase 1
- n La méthodologie et les outils mis en place : le référentiel d'évaluation
- n Programme de la phase 2
- n Les chiffres clés du programme 2009-2012
- n Le bilan des réalisations 2010-2011
- n Le bilan des résultats 2010
- n Les réponses aux questions évaluatives
- n Conclusions & Recommandations
- n Annexes

Univers éligible à l'AT rénové Ovins viande 2010-2011

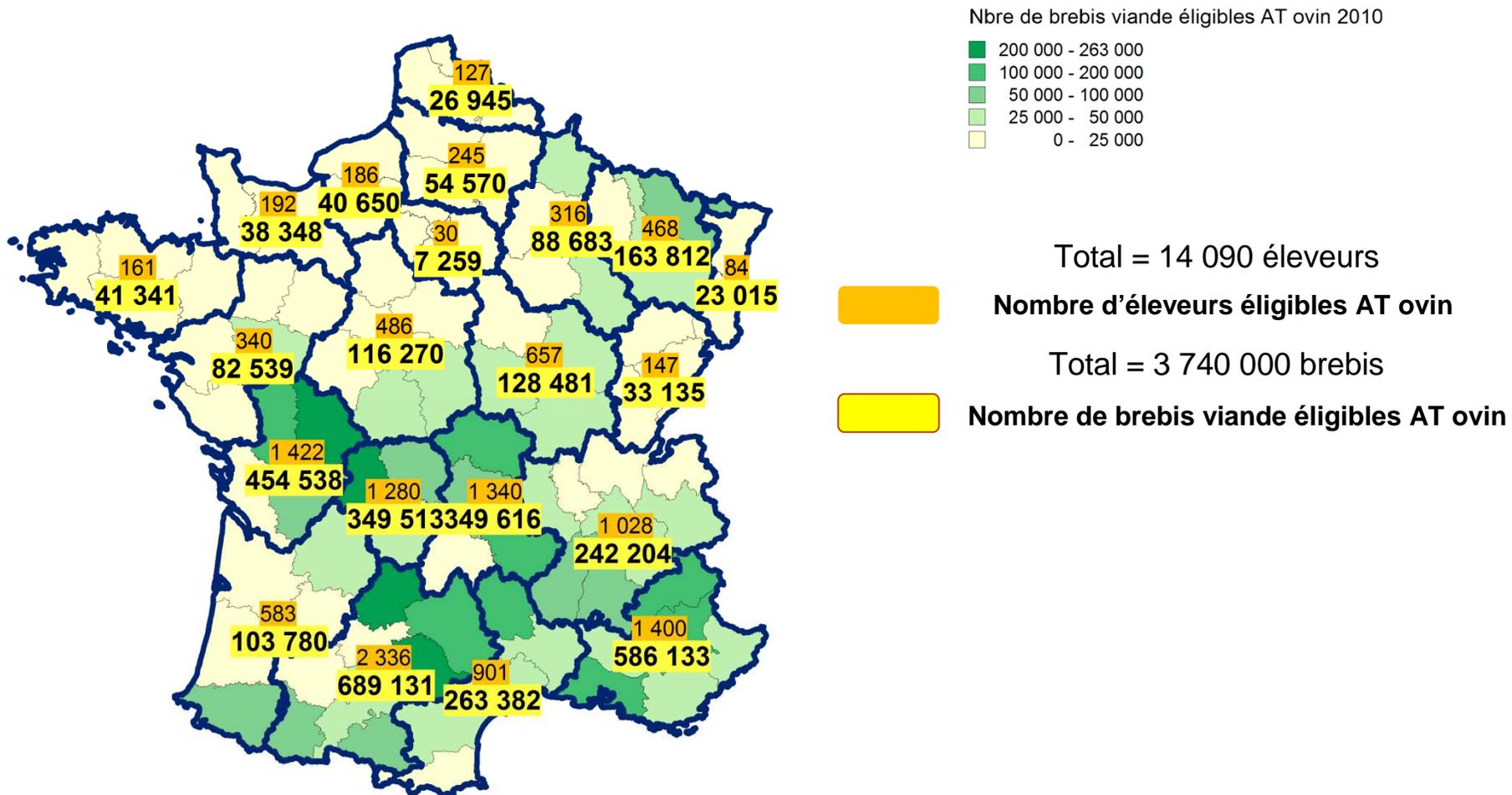
	Eleveurs	Brebis
PCO 2007	39 185	6 093 613
PB 2009	35 563	5 646 463
Demandeurs AO 2010	23 759	5 441 649
Demandeurs AO 2010 > 80 brevis	17 750	5 114 282
Demandeurs AO 2011	22 578	5 366 676
Demandeurs AO 2011 > 80 brevis	17 318	5 057 016
Estimation Univers éligible AT Ovins		
2010	12 979	3 661 243
2011	12 549	3 605 307
Variation	-3%	-2%

Fichier ASP des demandeurs AO 2011 retraité

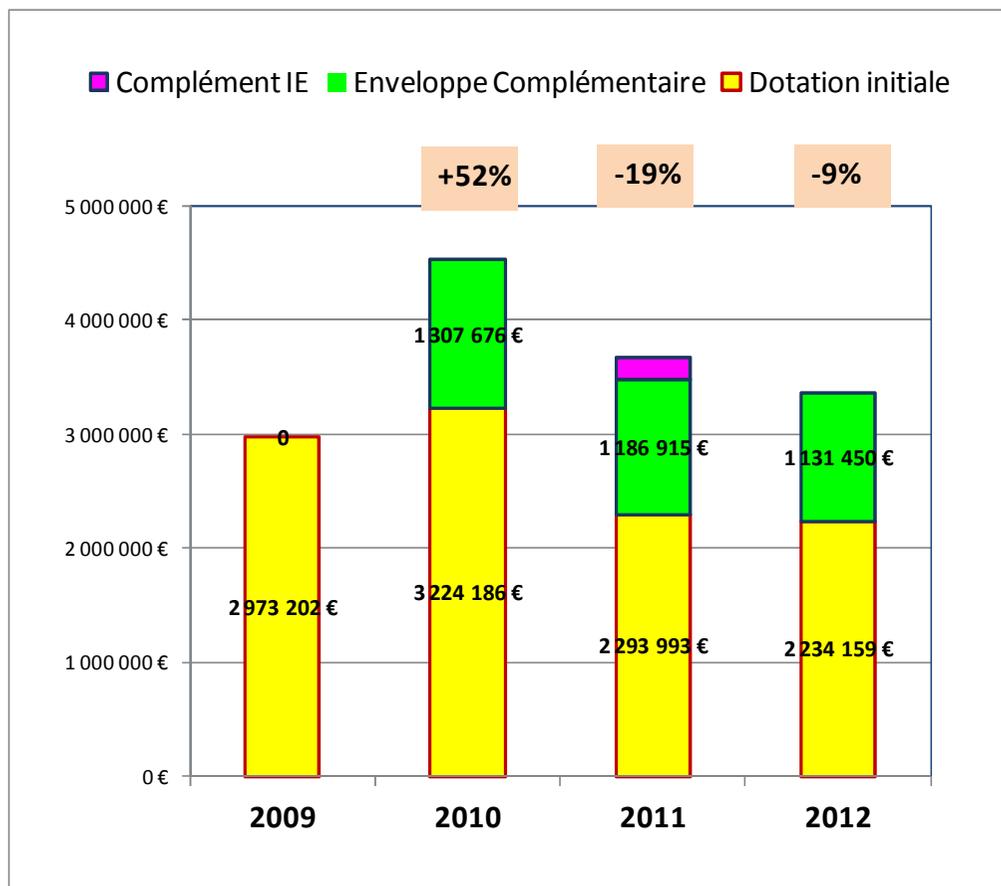
Estimation de l'Univers éligible Ovins viande :

- 71% des éleveurs
- 92% des effectifs de brebis viande
- Légère baisse entre 2011 et 2010

Univers éligible à l'AT ovin viande - 2010

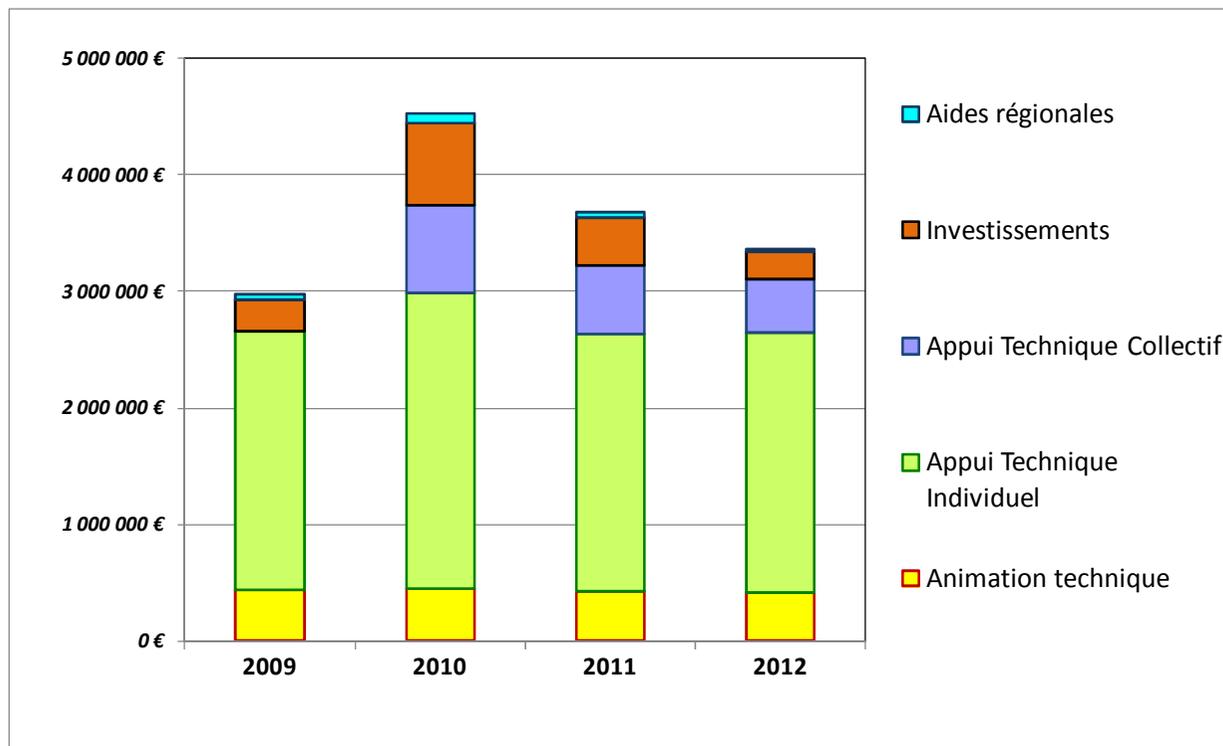


Montant total CPER ovin. 2009- 2012



2009	2010	2011	2012
2 973 202 €	4 531 862 €	3 678 298 €	3 365 609 €

Structure de la maquette 2009-2012



- Enveloppe complémentaire : seulement 65% des 2 M€ en 2010, puis stabilisation à 1,191 – 1,131 sur 2011 et 2012
- Priorité donnée à ATI et ATC
- Ajustement sensible sur Investissements (-66% entre montant demandé et montant accordé en 2012, 228 K€ / 691 K€)

Répartition des ressources par volet du programme 2009-2012

	2009	2010	2011	2012	Variation 2012/2010 en €
Animation technique	15%	10%	12%	12%	-9%
Appui Technique Individuel	75%	56%	60%	66%	-12%
Appui Technique Collectif	0%	17%	16%	14%	-39%
Total Appui Technique	75%	73%	76%	80%	-18%
Investissements	9%	15%	11%	7%	-69%
Aides régionales	2%	2%	1%	1%	-26%
Total	100%	100%	100%	100%	-26%

- n La structure du programme évolue comme suit sur la période 2010-2012
 - n Stabilité relative des 2 volets *Animation technique* et *Aides régionales* (mais forte baisse en €)
 - n Division par 2 du poids relatif *Investissements* entre 2012 et 2010
- n **Dans les maquettes notifiées, du fait de la priorisation, AT augmente en poids relatif :**
 - n L'appui technique individuel gagne 10 points (baisse de 12% en €)
 - n L'appui technique collectif recule de 3 points (baisse en € de 39% /2010 soit -300 K€)

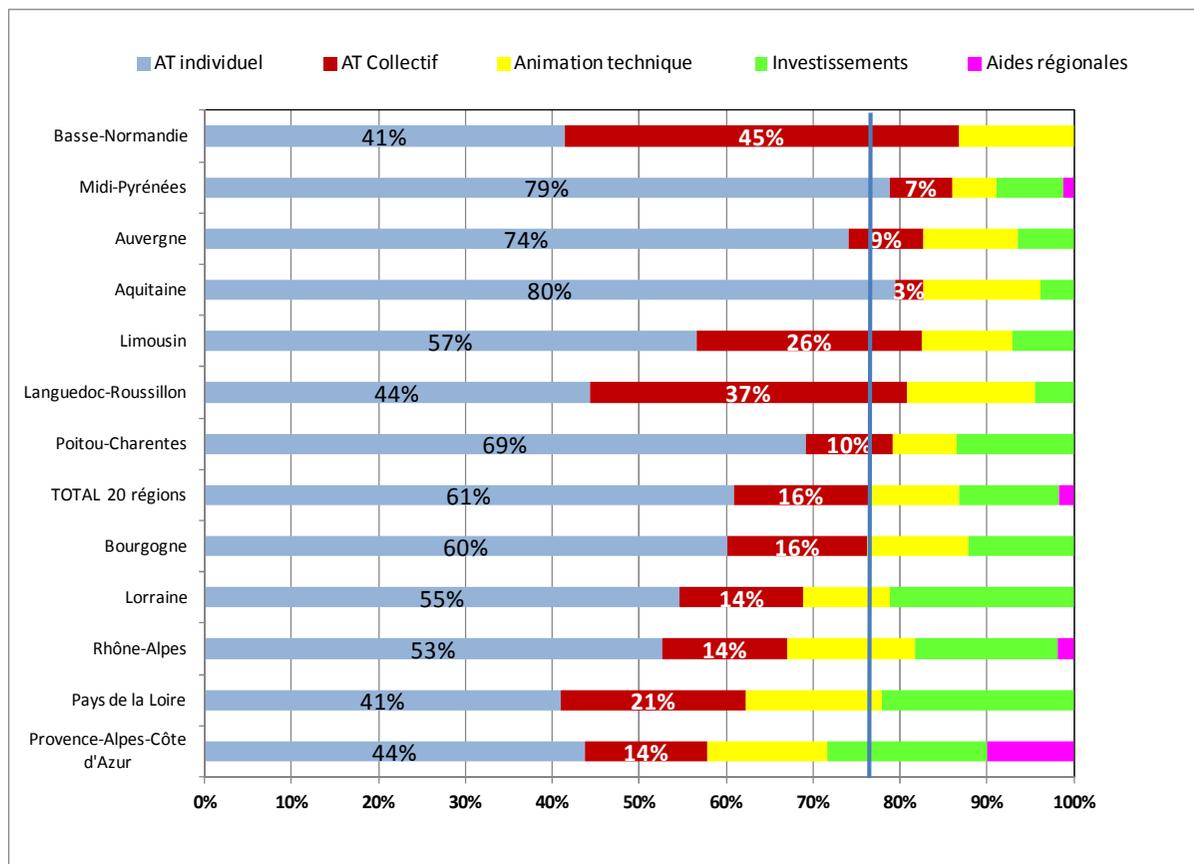
Comparaison % cheptel éligible / % dotations Maquette financière 2009-2012

Régions	Moyenne 2009-2012		Cheptel éligible 2011		Ecart
	montant €	Poids relatif	brebis	% brebis	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	416 138 €	11,41%	580 103	16,09%	-4,68%
Auvergne	247 737 €	6,79%	332 117	9,21%	-2,42%
Poitou-Charentes	366 123 €	10,04%	438 213	12,15%	-2,12%
Aquitaine	78 588 €	2,15%	96 102	2,67%	-0,51%
Alsace	18 008 €	0,49%	23 562	0,65%	-0,16%
Champagne-Ardenne	82 580 €	2,26%	87 296	2,42%	-0,16%
Lorraine	163 683 €	4,49%	163 977	4,55%	-0,06%
Bourgogne	127 141 €	3,49%	126 750	3,52%	-0,03%
Centre	113 772 €	3,12%	113 248	3,14%	-0,02%
Basse-Normandie	41 221 €	1,13%	36 832	1,02%	0,11%
Franche-Comté	37 902 €	1,04%	33 391	0,93%	0,11%
Haute-Normandie	46 387 €	1,27%	39 404	1,09%	0,18%
Nord - Pas-de-Calais	36 957 €	1,01%	26 188	0,73%	0,29%
Rhône-Alpes	261 818 €	7,18%	238 858	6,63%	0,55%
Picardie	85 683 €	2,35%	54 475	1,51%	0,84%
Bretagne	79 266 €	2,17%	39 402	1,09%	1,08%
Languedoc-Roussillon	201 784 €	5,53%	153 935	4,27%	1,26%
Midi-Pyrénées	668 933 €	18,34%	606 448	16,82%	1,52%
Pays de la Loire	146 363 €	4,01%	81 230	2,25%	1,76%
Limousin	427 497 €	11,72%	333 776	9,26%	2,46%
TOTAL 20 régions	3 647 580 €	100,00%	3 605 307 €	100,00%	0,00%

- Régions % dotations >> % cheptel éligible
 Légende Régions % dotations = % cheptel éligible
 Régions % dotations << % cheptel éligible

	% ressources	% brebis éligibles
4 régions	30,40%	40,10%
7 régions	51,30%	41,80%

Structure de la maquette financière Moyenne 2010-2011-2012



Régions où ATI+ATC << 77%

- :
 - PACA : 58%
 - Pays de la Loire : 62%
 - Rhône-Alpes : 67%
 - Lorraine : 69%

Pas d'évolution entre 2010 et moyenne 2010-2011-2012

ATI > 69%	Aquitaine, Midi-Pyrénées, Auvergne, Poitou-Charentes
ATC > 17%	Basse Normandie, Languedoc Roussillon, Limousin, Pays de la Loire

- n Le bilan de la phase 1
- n La méthodologie et les outils mis en place : le référentiel d'évaluation
- n Programme de la phase 2
- n Les chiffres clés du programme 2009-2012
- n Le bilan des réalisations 2010-2011
- n Le bilan des résultats 2010
- n Les réponses aux questions évaluatives
- n Conclusions & Recommandations
- n Annexes

Le bilan des réalisations ATI 2009 -2011

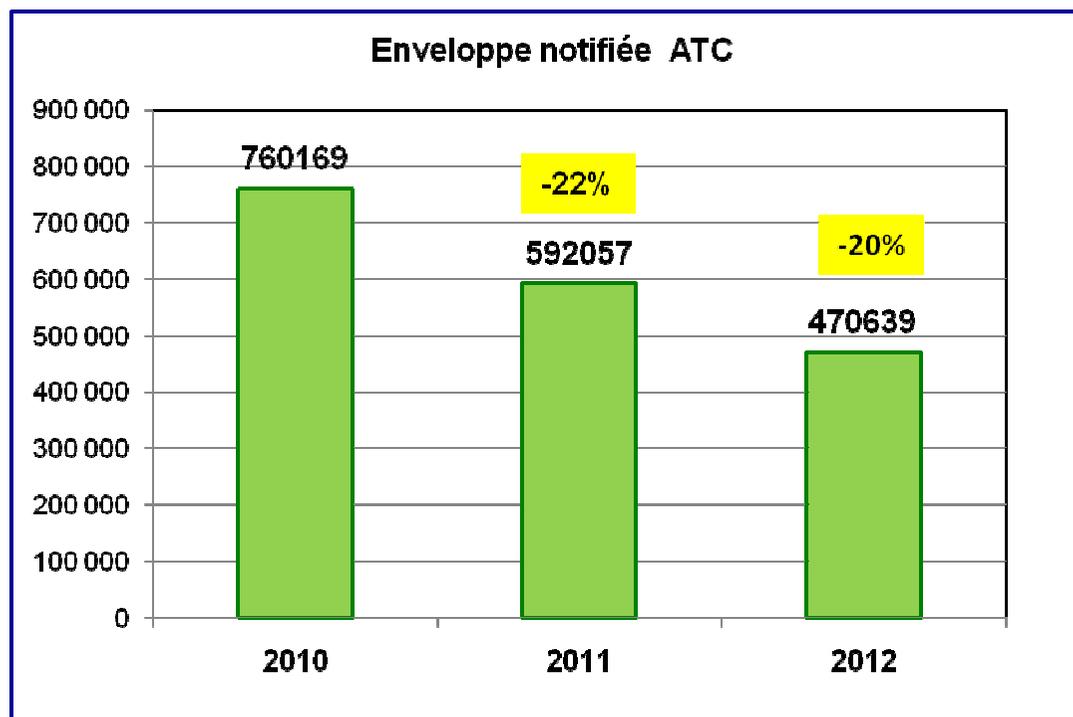
	2009	2010	2011	Variation 2011/2010
Montants alloués K€	2 223,7	2 532,7	2 205,5	-13%
Univers Eligible	13 470	12 979	12 549	-3,3%
Eleveurs AT Individuel	6 577	6 716	5 771	-14%
Taux de pénétration	49%	52%	46%	- 6 points

	Réalizations		Taux de réalisations		Poids relatif des groupes	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011
G1	1 452	1 343	89%	88%	22%	23%
G2 th1	2 608	2 479	90%	98%	39%	43%
G2 th2	2 033	1 354	96%	85%	30%	24%
G3	623	595	88%	81%	9%	10%
TOTAL	6 716	5 771	91%	90%	100%	100%

Le bilan des réalisations ATC 2009 -2011

	2009	2010	2011	Variation 2011/2010
Montants alloués K€	0,0	760,2	592,0	-22%
Univers Eligible	13 470	12 979	12 549	-3,3%
Eleveurs AT collectif	0	1443	914	-37%
Taux de pénétration	0%	11%	7%	- 4points

	Réalizations		Taux de réalisations		Poids relatif des groupes	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011
G1	173	160	46%	64%	12%	18%
G2 th1	488	377	50%	57%	34%	41%
G2 th2	277	157	49%	62%	19%	17%
G3	505	220	35%	43%	35%	24%
TOTAL	1 443	914	43%	54%	100%	100%



Le bilan des réalisations 2010 Investissements

- n Le volet « investissements » est passé de 263 K€ en 2009 à 692 K€ en 2010 (soit +163%) :
 - n Poids relatif de 15% dans le total du CPER ovin viande
 - n Mobilisation de 27% de l'enveloppe complémentaire soit +429 K€
 - n Présence dans 19 régions en 2010 au lieu de 11 régions en 2009
 - n Poids relatif > 20% dans 7 régions, compris entre 15% et 20% dans 3 régions

- n Ce volet ne fait pas partie *stricto sensu* de l'évaluation « Appui technique rénové » dans la mesure où il existe en tant que tel dans le programme CPER ovin et que sa mise en œuvre n'est pas conditionnée par les 2 volets ATI et ATC.

- n 71% des engagements ont été réalisés sur un projet lié à l'identification électronique (IE) : contention et matériel électronique.

- n Les chiffres globaux valident donc que l'enveloppe complémentaire a été utilisée pour aider de projets liés à la mise en place ou à la mise en œuvre de l'identification électronique

- n 558 projets aidés, montant moyen accordé 1 250 € : taux de pénétration limité à 4,3% de l'univers éligible pour un montant exceptionnel de 700 K€.

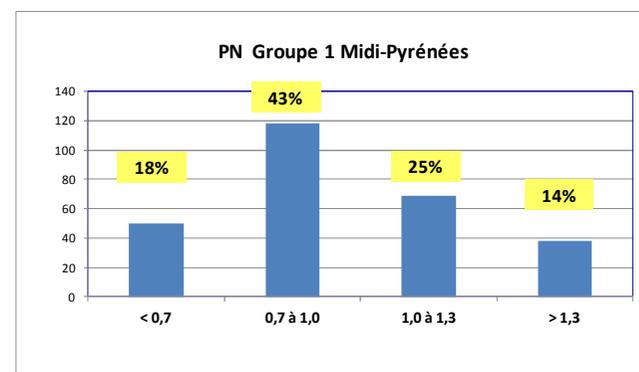
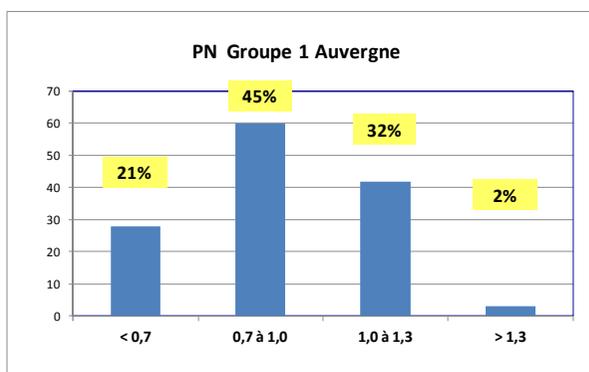
- n Le bilan de la phase 1
- n La méthodologie et les outils mis en place : le référentiel d'évaluation
- n Programme de la phase 2
- n Les chiffres clés du programme 2009-2012
- n Le bilan des réalisations 2010-2011
- n Le bilan des résultats 2010
- n Les réponses aux questions évaluatives
- n Conclusions & Recommandations
- n Annexes

Quel profil des éleveurs du groupe 1 / critères annoncés en 2010

	Nombre	%
Nombre renseignés sur PN	1118	100%
PN zooteknique > 1	291	26%
PN zooteknique < 1	827	74%

Base BT / BP – Institut de l'Elevage

Groupe G1 Base BTE /GTE	Utan	Utao	SAU	SFP	Surface pastorale	Brebis	Productivité Numérique
Nombre de données	150	126	148	147	21	149	149
Médiane	1,00	1,00	81,63	65,92	0,00	279	0,91
Moyenne	1,46	0,78	98,20	75,33	20,15	309	0,92
Ecart Type %/ moyenne	51%	67%	85%	76%	439%	57%	31%
Moyenne Tiers supérieur sur PN	1,44	0,76	96,09	76,48	7,76	242	1,23
Moyenne Tiers inférieur sur PN	1,43	0,87	86,53	65,39	29,63	321	0,64



2010	Utan	Utao	SAU	SFP	Surface pastorale	Brebis	Productivité Numérique
Nombre de données	1394	1297	1394	1387	149	1400	1398
Médiane	1,00	1,00	76,30	59,00	0,00	309	1,08
Moyenne	1,52	0,96	95,69	71,63	11,58	373	1,13
Ecart Type %/ moyenne	60%	86%	80%	76%	446%	69%	62%
Moyenne Tiers supérieur sur PN	1,59	0,99	97,57	70,04	8,35	355	1,49
Moyenne Tiers inférieur sur PN	1,39	0,96	85,61	66,92	19,44	387	0,80
Rapport 1/3 sup / 1/3 inf	14%	3%	14%	5%	-57%	-8%	87%

2010	Brebis	Productivité Numérique	Poids des agneaux	Productivité pondérale	Productivité du travail	SCA	Marge brute hors primes	Marge brute avec primes
Nombre de données	1400	1398	1377	1263	1295	1386	749	799
Médiane	309	1,08	18,59	20,25	377,01	75,81	41,49	63,82
Moyenne	373	1,13	19,29	21,07	424,92	90,98	46,96	71,28
Ecart Type %/ moyenne	69%	62%	42%	63%	59%	545%	503%	331%
Moyenne Tiers supérieur sur PN	355	1,49	19,42	27,75	532,14	106,91	60,65	87,02
Moyenne Tiers inférieur sur PN	387	0,80	19,10	14,67	321,27	90,03	39,80	62,98
Rapport 1/3 sup / 1/3 inf	-8%	87%	2%	89%	66%	19%	52%	38%

Quelle stratégie appelle la dispersion des performances, notamment vis à vis du 1/3 inférieur

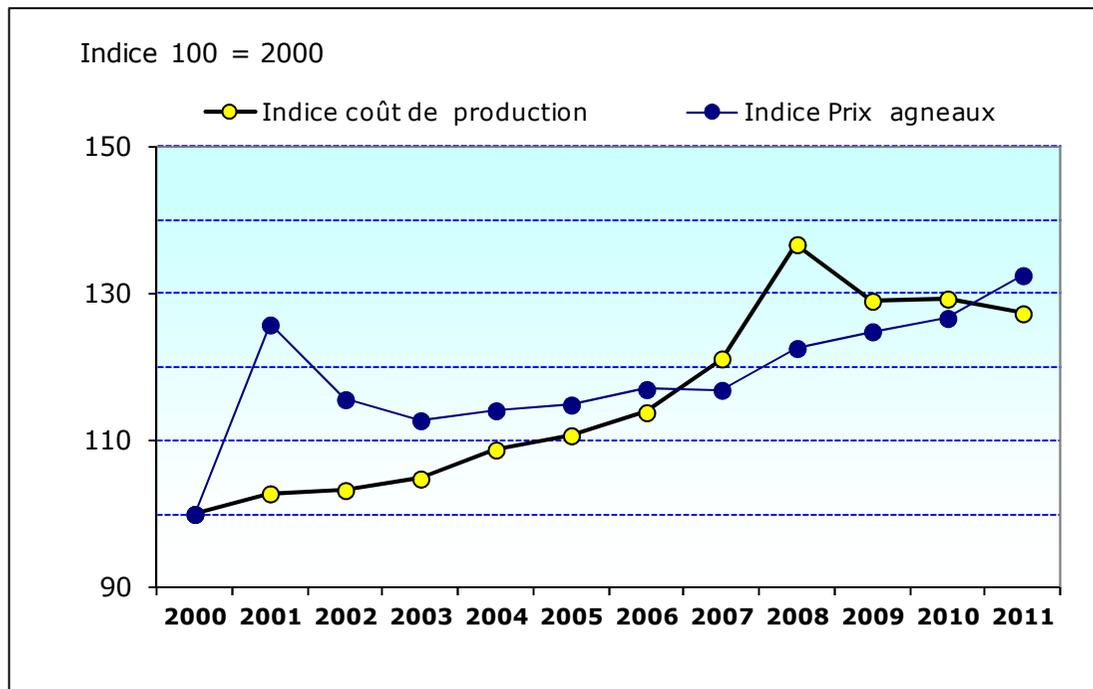
Résultats Groupe 2 – Evolution 2010/2009 à échantillon constant

2010	Brebis	Productivité Numérique	Poids agneaux	Productivité pondérale	Productivité du travail	SCA	Marge brute hors primes	Marge brute avec primes
Nombre de données	768	767	764	708	704	758	447	477
Médiane	330	1,11	18,50	20,83	394,62	77,99	42,64	65,09
Moyenne	398	1,13	19,26	21,21	439,21	100,86	51,94	75,98
Ecart Type %/ moyenne	66%	27%	38%	28%	55%	660%	580%	396%
Moyenne Tiers supérieur sur PN	391	1,47	18,93	27,38	559,54	102,49	59,15	83,58
Moyenne Tiers inférieur sur PN	413	0,82	19,12	15,02	331,13	123,62	54,92	78,88
2009	Brebis	Productivité Numérique	Poids agneaux	Productivité pondérale	Productivité du travail	SCA	Marge brute hors primes	Marge brute avec primes
Nombre de données	766	763	756	700	699	758	484	509
Médiane	331	1,10	18,36	20,37	408,38	72,92	36,98	58,29
Moyenne	398	1,13	18,45	20,55	454,33	74,70	34,24	54,87
Ecart Type %/ moyenne	66%	29%	26%	32%	58%	42%	113%	71%
Moyenne Tiers supérieur sur PN	391	1,39	18,68	25,43	559,02	93,44	52,60	74,07
Moyenne Tiers inférieur sur PN	405	0,89	18,56	15,82	358,23	56,02	17,21	37,16
EVOLUTION 2010/2009	Brebis	Productivité Numérique	Poids agneaux	Productivité pondérale	Productivité du travail	SCA	Marge brute hors primes	Marge brute avec primes
Nombre de données	0%	1%	1%	1%	1%	0%	-8%	-6%
Médiane	0%	1%	1%	2%	-3%	7%	15%	12%
Moyenne	0%	0%	4%	3%	-3%	35%	52%	38%
Ecart Type %/ moyenne	0%	-7%	48%	-12%	-5%	1474%	413%	457%
Moyenne Tiers supérieur sur PN	0%	6%	1%	8%	0%	10%	12%	13%
Moyenne Tiers inférieur sur PN	2%	-9%	3%	-5%	-8%	121%	219%	112%

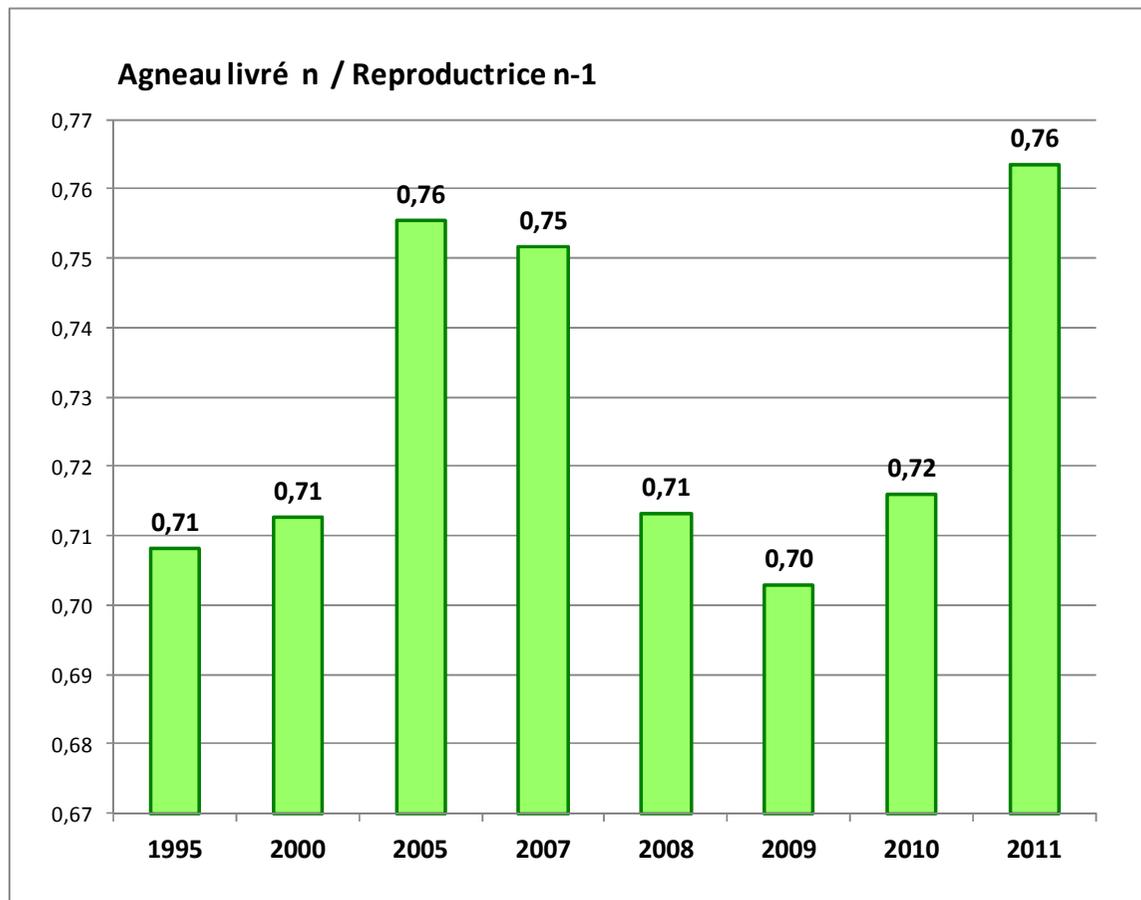
Thématique	Nombre éleveurs
Coûts de production	360
Installation	157
Modernisation	187

Analyse des résultats du groupe 3 nécessiterait un fléchage de chaque éleveur sur sa thématique

Contexte 2000-2011



Evolution de la productivité globale du cheptel reproducteur français. 1995-2011



Source : PROTEIS sur base de données SCEES, SSP, OFIVAL, FRANCEAGRIMER

- n Le bilan de la phase 1
- n La méthodologie et les outils mis en place : le référentiel d'évaluation
- n Programme de la phase 2
- n Les chiffres clés du programme 2009-2012
- n Le bilan des réalisations 2010-2011
- n Le bilan des résultats 2010
- n Les réponses aux questions évaluatives
- n Conclusions & Recommandations
- n Annexes

Pertinence

- 1) Dans quelle mesure le programme de l'AT ovin rénové répondait-il aux enjeux du secteur ovin de votre région ?
- 2) Si les enjeux ont été identifiés précisément, les objectifs opérationnels définis dans la logique d'action répondent-ils à ces enjeux régionaux ? Existe-t-il d'autres objectifs opérationnels qui ne sont pas pris en compte ?
- 3) Le programme AT ovin rénové est-il innovant ? 4 volets, identité des porteurs de projets ?

- Les enjeux : l' AT réponds sur le fond aux besoins des filières régionales (notamment mise en place des 3 groupes), en particulier Groupe G1 des éleveurs « en difficulté » et thème « Autonomie alimentaire »
- Mais réponse limitée sur :
 - pérennisation de l'activité et du métier d'éleveur ovin viande, le maintien des volumes de production pour maintien filière opérationnelle (seuils de densité dans certaines régions , enjeu du renouvellement (nombre d'installation)
 - Approvisionnement de la filière sur volume, période, qualité nécessite une approche globale de l'atelier
- Innovant sur :
 - sur la cohérence de la démarche : diagnostic puis orientation de l'éleveur mais nécessité d'aller plus loin
 - sur introduction de l'ATC qui est bien adapté à certains thèmes
 - Mais globalement un sentiment mitigé sur ce qualificatif d'innovant
- Le programme a fait **un peu** bouger les lignes mais les moyens humains disponibles restent le principal facteur limitant pour augmenter le taux de pénétration de l'AT

Cohérence interne et externe

- 1) Dans quelle mesure la structure du programme d'AT ovin en 4 volets (Animation technique, ATI, ATC, Investissements) et le CTF sont-ils susceptibles de répondre aux objectifs opérationnels affichés ? L'équilibre entre les volets est-il cohérent par rapport aux objectifs ?
- 2) Dans quelle mesure le fléchage groupe – thématique et l'introduction de l'ATC permettent-ils de mieux répondre aux objectifs opérationnels ?
- 3) Y-a-t-il d'autres dispositifs qui concourent ou auraient pu concourir à atteindre les objectifs ? Lesquels ?
- 4) Par rapport aux autres dispositifs existants (ex : aides PAC 1er et 2ème pilier, autres dispositifs d'intervention) comment s'articule le programme mis en place : existence de synergies, d'incohérences, absence de liens
- 5) Le programme permet-il de mieux mobiliser au sein des régions les compétences disponibles pour répondre aux besoins des ateliers ovins ? En quoi ce programme rénové a-t-il permis de mieux mobiliser les éleveurs sur l'intérêt de la démarche d'AT

- 1) Réponse positive : le Comité régional d'AT ovin mobilise l'ensemble des acteurs, amélioration de la gouvernance (mais des situations très variées de ce point de vue entre les régions)
- Cohérence des 4 volets notamment animation technique : évaluer puis corriger et réorienter si besoin, renforcer le rôle de pilotage du Comité régional d'AT ovin, gérer le volet « investissements » en cohérence les volets ATI et ATC
- 2) Le fléchage groupe améliore la pertinence de l'action : relation identification des enjeux ⇨ définition des objectifs par atelier ovin, notamment sur le G1
- Mais les thématiques du G2 mériteraient une simplification : limiter à 3 grandes thématiques (sanitaire, alimentation, reproduction) qui sont les portes d'entrée dans un atelier ovin
- L'introduction de l'ATC est positive mais nécessité de développer des synergies horizontales et verticales :
 - Horizontales : mettre en place des groupes OP et Chambres sur les thématiques maîtrisés par les Chambres
 - Verticales : autoriser les synergies ATI + ATC sur une même thématique pour chaque éleveur
- ATC : ne permet pas de recruter et n'est pas une porte d'entrée sur ATI
- Les arbitrages au niveau des ressources se font au détriment de l'ATC : aller chercher VIVEA
- 3) Autres dispositifs ou intervenants
 - VIVEA : plus simple à mettre en œuvre pour faire ATC
 - **Génétique** et firmes aliments interviennent, Vétos et CER : peu d'effets pérennes, certaines incohérences entre acteurs
 - Les réunions d'informations des éleveurs , les formations des techniciens

4) Par rapport aux autres dispositifs existants (ex : aides PAC 1^{er} et 2^{ème} pilier, autres dispositifs d'intervention) comment s'articule le programme mis en place : existence de synergies, d'incohérences, absence de liens...

■ Effet indésirable du 1^{er} pilier : en recul notable mais persistant du fait antériorité historique = des effectifs de brebis non productives mais touchant la prime, conditionnalité sur productivité mais le seuil est faible.

■ Cohérence avec le Bilan de Santé :

- relance des investissements mais à partir de 2011
- Cohérence entre contractualisation et la thématique segmentation

■ Cohérence avec l'ensemble des mesures de l'axe 1 du PDRH

■ Avec les dispositifs régionaux sur investissements cad entre CPER et PMBE

5) Le programme permet-il de mieux mobiliser au sein des régions les compétences disponibles pour répondre aux besoins des ateliers ovins ? [En quoi ce programme rénové a-t-il permis de mieux mobiliser les éleveurs sur l'intérêt de la démarche d'AT ?](#)

■ Gestion par convention entre FranceAgriMer et chaque porteur de projet est un facteur limitant évident, autoriser des conventions bi ou tripartites, une demande déjà formulée en Phase 1 (voir la solution retenue dans les Pays de la Loire)

■ [Des situations partagées](#) : les CA ont maintenu un réseau de tks et synergies existent entre CA et OPs **versus** position en retrait des Chambres qui restent dans la continuité des actions engagées, parfois simplement opportunistes, s'occupent de petits groupes d'éleveurs hors OP

■ Manque de moyens humains, des lacunes dans la promotion de l'action.

En quoi ce programme rénové a-t-il permis de mieux mobiliser les éleveurs sur l'intérêt de la démarche d'AT ?

- Effets attendus : augmentation des taux de pénétration de l'AT suite à celle des ressources
- Globalement réponse très mitigée sur ATI : ATI touche 52% de la cible en 2010 (57% prévu) .
2010 / 2009 : seulement +2% de hausse puis 2011 / 2010 : - 14%
- Mais ATC via 144 groupes touche 1 440 éleveurs soit 11% des 13 700 éligibles mais sans doute beaucoup de doublons / ATI
- Difficultés évidentes à mobiliser de nouveaux éleveurs : certains ont décidé de rester sur le cœur de cibles de l'OP (ex : Pays de la Loire = pas de G1)
- Doute des professionnels de l'impact de la rénovation de l'AT ovin sur la mobilisation des éleveurs (régions sud-est)

Efficacité

1) Dans quelle mesure le bilan des réalisations 2010 présenté ci-dessus est-il susceptible de constituer une 1ère étape pour progresser vers les objectifs opérationnels et stratégiques ?

2) Dans quelle mesure les indicateurs de réalisations et de résultats devraient-ils progresser pour constituer, selon vous, une avancée significative vers les objectifs affichés, notamment les objectifs stratégiques ?

3) Quels liens de causalité directe existe-t-il entre l'évolution des indicateurs de résultats et d'impacts et le bilan des réalisations ? Quel est le poids des facteurs exogènes sur lesquels le programme AT rénové n'intervient pas ?

- C'est beaucoup trop tôt, 2010 est à considérer comme une année 0 (et non 1), plutôt sur la mise en œuvre en 2010, une rupture mais qui reste à confirmer, « la dynamique est enclenchée mais il faut maintenir la pression... »
- Intérêt de la boîte à outils mise en place dans le cadre de l'évaluation mais le jugement ne pourra intervenir que sur 3 campagnes (rien de flagrant si on compare 2009 et 2010) → Nécessité de stabiliser et pérenniser la boîte à outils pour juger des évolutions sur MT et LT
- Il serait logique de se donner des objectifs, notamment en ce qui concerne les éleveurs du 1/3 inférieur sur PN.
- Nombre limité de régions : l'objectif est de faire rejoindre la moyenne au tiers inférieur en x campagnes. Midi-Pyrénées affiche que 1/3 du G1 2010 est passé en G2 en 2011
- Prise de conscience que les financements ne sont pas sanctuarisés si pas de résultats probants
- Difficulté de juger de l'efficacité de l'action compte tenu de l'importance des facteurs exogènes ; liens de causalités sont a priori les plus forts pour G1 et G3
- Facteurs exogènes en 2010-2011 : sécheresse, hausse des prix de l'aliment, prix élevé de l'agneau
- Si évolution négative des indicateurs : on sera obligé de se poser des questions...mais une certaine prudence s'impose dans l'interprétation des résultats du fait facteurs exogènes (prix aliment, météo),

Efficiency

- 1) Dans quelle mesure le bilan des réalisations et des résultats enregistré en 2010 est-il cohérent avec l'importance des moyens mobilisés (humains et financiers) ?
- 2) Quels sont, selon vous, les facteurs limitants dans la mise en œuvre du programme, et susceptibles d'expliquer le bilan des résultats ?

- Le bilan 2010 est le reflet : des délais et difficultés de mise en place, et des moyens humains disponibles (facteur limitant)
- Pour certains MOR : efficiency est pénalisée par rigidité et tension sur la gouvernance du programme (relations FAM Montreuil et FAM régions)
- Dispersion et taille trop réduite des porteurs de projets : lourdeur de gestion du programme, un certain saupoudrage sur les conventions < 5 K€
- Nécessité absolue d'améliorer la saisie, le traitement, la restitution des indicateurs : plus rapide, plus fluide, plus fiable. Nécessité de dématérialiser , de faire des suivis individuels dans le temps
- Nécessité de former les techniciens sur la mise en place des groupes et la gestion de la dynamique de groupes
- Une plus grande souplesse sur les actions mises en place pour chaque éleveur : en fonction des résultats sur n-1, adapter les actions en année n
- Comment le programme peut il répondre à des urgences : exemple sécheresse au printemps ?

Utilité

- 1) Dans quelle mesure les résultats de 2010 et leurs impacts (revenu et volume de production) répondent-ils aux objectifs stratégiques assignés au programme ?
- 2) Les indicateurs choisis mesurés sur la campagne 2010 sont-ils susceptibles de juger de l'utilité du programme ?
- 3) Sinon et au regard l'ancienneté des programmes d'appui technique en ovins viande, quelle serait, selon vous, la méthode à retenir pour juger de cette utilité ?

- « On ne sait pas trop répondre à cette question ... car pas assez de recul ». Accord général sur la nécessité d'avoir 3 campagnes soit idéalement jugement sur 2011-2013.
- Des marges de progrès importantes existent compte tenu de la forte dispersion
- Des efforts à faire sur la valorisation et la diffusion des résultats
- Nécessité de passer moins de temps sur la saisie et le traitement des données, avec notamment comme objectif d'alléger la pression administrative sur les techniciens (et FAM en régions !)
- Suivre les marges brutes hors primes et analyser SCA pour analyser l'impact de la sécheresse et de l'augmentation des prix de l'aliment.
- Faire une enquête quantitative auprès des éleveurs sur les attentes vis-à-vis de l'AT. Le programme est descendant et on n'a pas demandé aux éleveurs leurs objectifs, ont-ils tous intérêt à augmenter leur PN ?

- n Le bilan de la phase 1
- n La méthodologie et les outils mis en place : le référentiel d'évaluation
- n Programme de la phase 2
- n Les chiffres clés du programme 2009-2012
- n Le bilan des réalisations 2010-2011
- n Le bilan des résultats 2010
- n Les réponses aux questions évaluatives
- n **Conclusions & Recommandations**
- n Annexes

Voir points faibles formulés en phase 1 en début diaporama

- Sur la gouvernance
- Sur la mise en œuvre
- Sur le suivi des réalisations et des résultats
- Sur le bilan des réalisations et des résultats

- Une mise en œuvre régionalisée d'un programme national + une gestion administrative par porteur de projet → une certaine ambiguïté de la fonction du MOR et un frein évident à la formalisation d'un projet régional
- Un programme ambitieux et assez rigide (structure par action, groupes et thème)
- Une certaine contradiction entre un cycle annuel et l'instabilité de la ressource financière versus des enjeux et des effets attendus sur le moyen terme
- Une évolution des moyens à l'inverse de ce qu'un lancement d'un projet de cette envergure aurait nécessité : une réflexion en année 0 puis une progression en marches d'escaliers des montants alloués sur une période de 3 ans
- La cohérence interne du programme étant actée, la maquette financière régionale mériterait d'en tenir compte : fourchette de stabilisation des actions en poids relatif
- Un module ATC dont la difficulté de mise en place a sans doute été sous estimée par le financeur et les porteurs de projets. De plus, 2011 n'a pas permis de reprendre son souffle pour réfléchir au rôle assigné et à l'appropriation de ce volet dans le programme.

- Un CTF perçu comme relativement contraignant dont les porteurs de projet réfutent la logique et l'intérêt de certaines clauses sans doute mineures par rapport aux objectifs stratégiques et opérationnels
- **Une demande générale** : favoriser les synergies ATI ⇔ ATC en favorisant pour un même éleveurs un travail thématiques en ATI et en ATC (complémentarité des méthodes d'approche, des sous thèmes traités, etc.)
- Les porteurs de projet ne parviennent pas à mettre en place l'ATC en respectant les **trois clauses** :
 - Thématique différente de ATI
 - 3 réunions dans l'année sur un même thème
 - Une composition stable du groupe aux 3 réunions
- ⇒ Envisager un assouplissement sur le critère 2 pour faire émerger les réseaux de groupes stables et pérennes au sein des territoires
- **ATI** : une baisse significative en 2011 du taux de pénétration et du nombre d'éleveurs, notamment G2Th2 Segmentation (-33%) du fait de la règle de non répétition sur une même thématique
- ⇒ **Une proposition de reformuler les trois thématiques principales pour G2** ; sanitaire, alimentation, reproduction.
- Mieux valoriser les indicateurs de résultats à 3 niveaux : individuel, OP ou CA, région

- Gestion des indicateurs de réalisations et de résultats : **un chantier important** sur dématérialiser la saisie et le traitement et homogénéiser (entre porteurs de projets / région et entre régions) pour consolider au niveau région puis national
- **Objectifs : efficacité, rapidité et fluidité, fiabilité** et un effet attendu : améliorer la gestion administrative et celles des justificatifs qui ne constituent pas une fin en soi
- Gestion des BDR et BDN : pour chaque éleveur, renseigner le groupe & la **thématique** suivis en année n au regard des résultats technico-économiques + homogénéité des indicateurs par groupe
- **Lancer un appel à projet dans ce sens pour choix de 2 régions tests** : mise en place dématérialisation et gestion de l'ensemble des données en GED
- Maintenir le calendrier avec demande d'un bilan des réalisations en janvier n+1.

- L'objectif stratégique d'une augmentation significative du taux de pénétration de l'ATI n'est pas atteint :
 - Une hausse limitée en 2010 (+ 140 éleveurs , soit + 2%)
 - Une baisse dès 2011 à l'aune de celle des montants financiers
 - Le dispositif n'est pas attractif vis-à-vis de nouveaux éleveurs
 - La clause de non cumul d'un même thème par période de 3 ans
- L'ATC, qui constituait la seule nouveauté du programme AT ovin rénové se révèle un vrai dilemme après 2 ans :
 - Après un démarrage significatif en 2010 (près de 200 groupes et 1500 éleveurs)
 - Une baisse de 37% en 2011 avec moins de 1000 éleveurs soit un taux de pénétration de 7% seulement
 - Un dispositif perçu comme peu attractif par rapport à VIVEA

■ En réponse :

- aux différentes points faibles et contraintes constatées (dispersion, taille des porteurs de projets, ressources humaines disponibles)
- Aux missions nombreuses et importantes confiées part le CTF au MOR mais qui reste en position de dilemme

Renforcer la gouvernance régionale en lui confiant la formulation et la gestion d'un plan opérationnel sur trois ans avec :

- Une sanctuarisation des moyens financiers sur trois ans
- La formulation des objectifs opérationnels précis en concertation avec les porteurs de projets de sa région
- La fixation de l'évolution des valeurs des indicateurs de réalisations et de résultats sur la période de 3 ans

- n Le bilan de la phase 1
- n La méthodologie et les outils mis en place : le référentiel d'évaluation
- n Programme de la phase 2
- n Les chiffres clés du programme 2009-2012
- n Le bilan des réalisations 2010-2011
- n Le bilan des résultats 2010
- n Les réponses aux questions évaluatives
- n Conclusions & Recommandations
- n Annexes

Proposition d'indicateurs de résultats pour chacun des 3 groupes

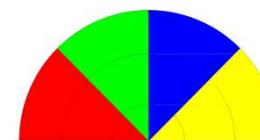
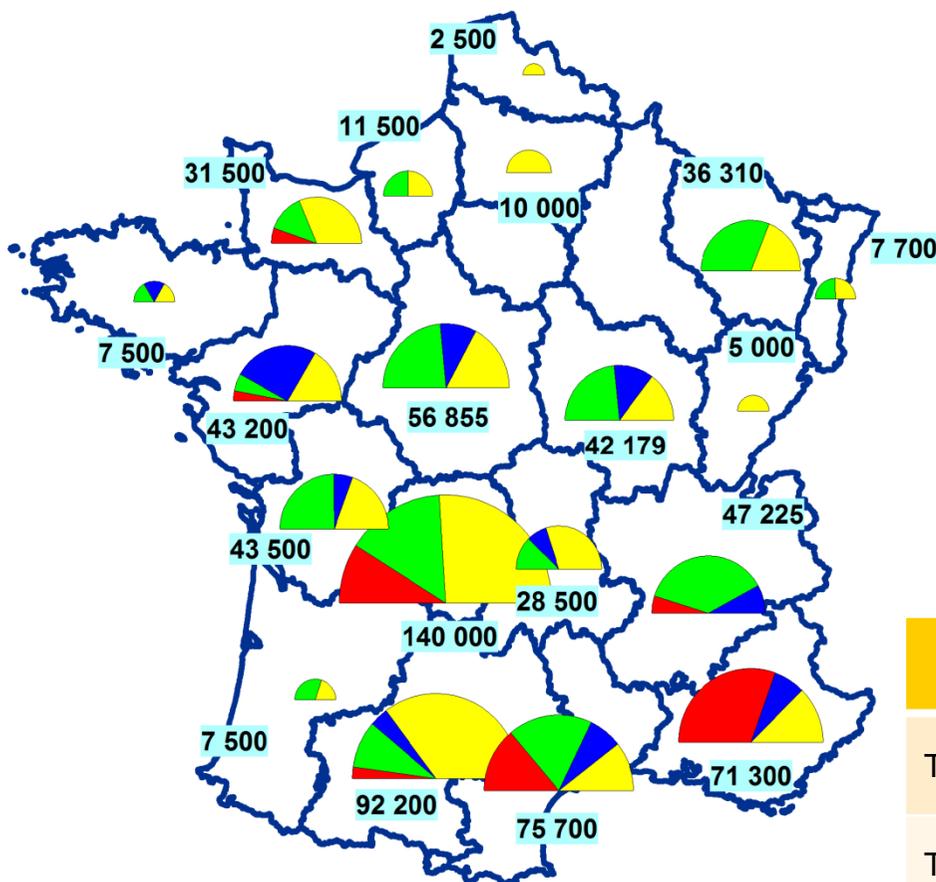
Indicateurs de résultats	N° d'ordre	G1	G2	G3	Remarques
Taux de productivité numérique	1	X	X	X	
Productivité pondérale / brebis	2	X	X	X	à filtrer
Nombre d'agneaux /UTAO	3	X	X	X	à valider au cas par cas
Productivité pondérale /UTAO	4	X	X	X	à valider au cas par cas
Solde sur coût alimentaire	5		X	X	
Marge brute par brebis	6			X	
Coût de production du kilo d'agneau	7			X	
Nbre d'indicateurs de résultats					
Minimum		2	3	5	
Maximum		4	5	7	

Copil lancement	14 Octobre 2010	
cotech		
Copil	5 janvier 2011	
Cotech	19 janvier 2011	
Copil	24 janvier 2011	
Copil	7 Février 2011	

Régions	Réunions	Diagnostic	Critère	Assistance IE
Aquitaine	3 du groupe spécifique ATr	Réflexion spécifique 2010	PN zootechnique < 1	RAS
Auvergne	2 réunions du CR ATr	Non	3 critères dont PN < 1	RAS en région , formation IE
Basse Normandie	4 Réunions du Copil	Etude 2008	PN commerciale < 0.8	Animation
Bourgogne	2 réunions	Non	PN zootechnique < 1.1	RAS
Languedoc Roussillon	3 réunions	Non	PN commerciale < 1,05 (?)	RAS en région, formation IE
Limousin	4 réunions	Etude 2008-2009	PN commerciale < 0.7	Copil AT + traitement
Lorraine	2 Réunions CPER + 1 réunions des tks	Analyse PN et SCA	PN zootechnique < 0.8	Diagnostic sur BDR 2008 + réunion avec tks sur outils ATI
Midi-Pyrénées	Large concertation	Non	PN < 1,5 (prolif) , PN < 1	Copil AT+ formations IE
PACA	1 Conférence régionale ovine (?)	Non	PN zootechnique < 0.8	RAS
Pays de la Loire	4 comités de suivi du CPER	Réflexion spécifique 2010	0.5<PN commerciale< 0.8	RAS
Poitou-Charentes	3 réunions (dt 1 COREL)	Etude 2008-2009	PN commerciale < 0.7	Copil AT sinon RAS
Rhône-Alpes	1 Conférence régionale ovine (?)	Bilan 2007 (CROF)	PN zootechnique < 0.9 (±0.2)	RAS



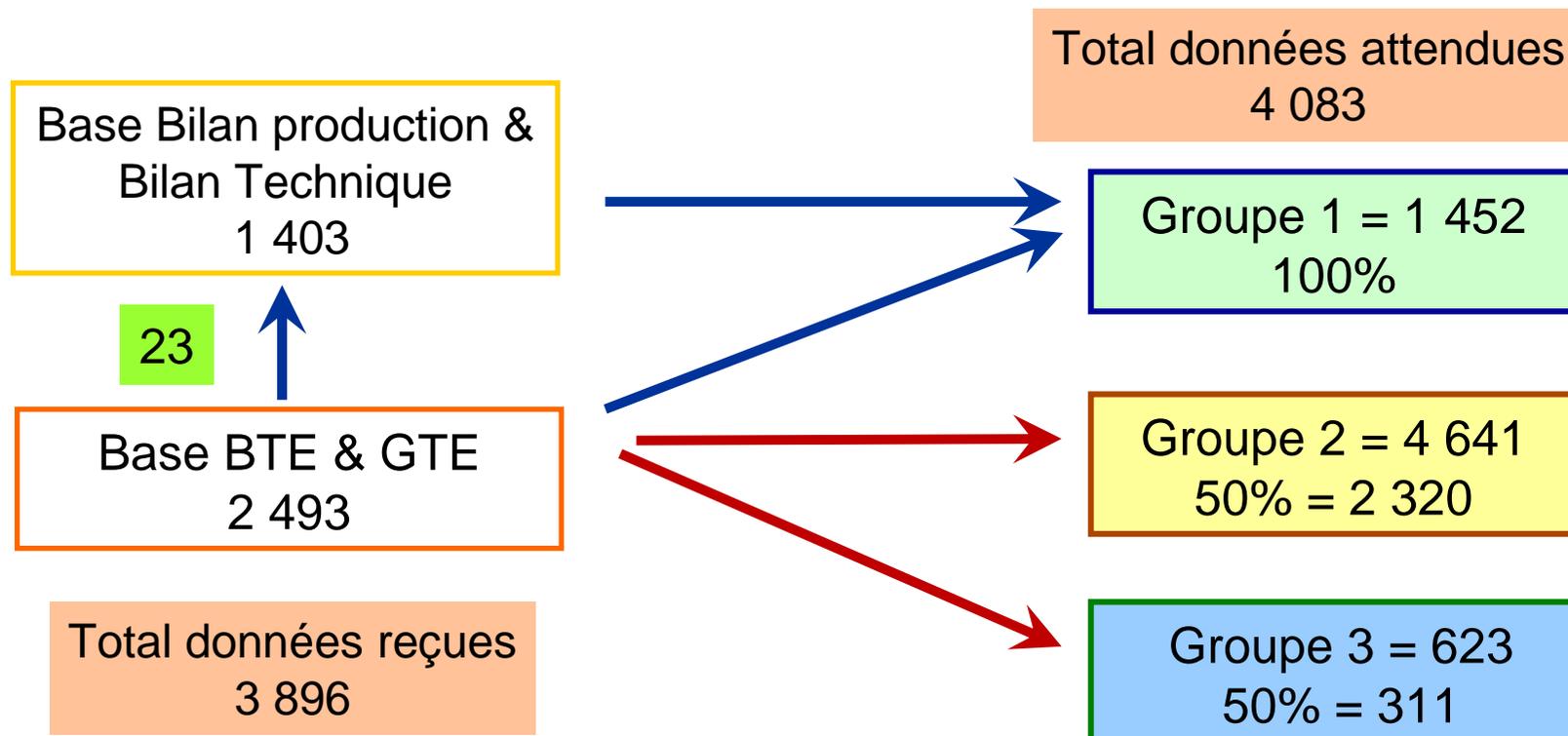
Montant régional de la dotation sur le volet ATC et répartition par thématique



- Amélioration de la production
- Amélioration des pratiques
- Segmentation
- Modernisation

Montant € de la Dotation 2010 sur l'Appui Technique collectif.

	Poids relatif de l'enveloppe	Régions
Top 4	50%	Limousin, Midi-Pyrénées, Languedoc Roussillon, PACA
Top 10	85%	+ Centre, Bourgogne, Rhône-Alpes, Poitou-Charentes, Pays de la Loire, Lorraine,



- Cohérence globale entre données attendues et reçues
- Mais limite de l'approche par région (taille des sous échantillons)
- Enjeux
 - des correspondances n° Insee & des groupes suivis en 2010
 - de la comparaison des indicateurs de résultats 2009 & 2010

	Nombre de données validées	Nombre annoncé en Avril 2010	Taux	Echantillon constant 2010 & 2009
Base BP/BT	1 148	1 403	82%	0
Base BTE /GTE	916 + 1577 = 2 493	2 576	97%	358 + 910 = 1 268 soit 51%
Corasatek	2 479	3 979	62%	Sans objet

Correspondance N°Insee et Groupes suivis en 2010

	Nombre d'éleveurs renseignés sur groupe	Total suivis en 2010	En %
G1	592	1452	41%
G2	1571	4 641 /2 = 2310	68%
G3	316	623 /2 = 311	100%
TOTAL	2479	6 716	37%

	Nbre de données	en % du nombre total de données	Nbre PN > 0,7	Nbre PN > 0,7 en %	Nbre PN < 0,7
Nbre de n°insee	1 211	100%	830	69%	381
Utao	789	65%	570	72%	219
Nbre Brebis	1 162	96%	830	71%	332
Productivité Numérique	1 148	95%	830	72%	318
Taux de mise bas	1 119	92%	801	72%	318
Taux de prolificité	1 119	92%	801	72%	318
Taux de mortalité	1 112	92%	798	72%	314
Productivité pondérale	701	58%	500	71%	201
Productivité du travail	631	52%	472	75%	159
Productivité à la vente	770	64%	750	97%	20

En 2010 pour l'ensemble des 20 régions :

- Nombre d'éleveurs en G1 : 1 452
- Nombre de données de la base BP/BT : 1 148 sur PN soit 79%
- Poids relatif des données sur éleveurs PN < 0,7 : 318 soit seulement 22% / G1

BTE	2010		2009	
	Nbre de données	en % du nombre total de données	Nbre de données	en % des données 2010
Nbre de n°insee	922	100%	359	39%
Utan	896	97%	0	0%
Utao	793	86%	0	0%
Sau	919	100%	0	0%
Sfpt	910	99%	0	0%
S Pastorale	60	7%	0	0%
Brebis	917	99%	359	39%
Productivité numérique	916	99%	358	39%
Poids des agneaux	913	99%	350	38%
Productivité pondérale	849	92%	329	36%
Productivité du travail	792	86%	274	30%
SCA	910	99%	358	39%
Marge Brute hors Primes	0	0%	81	9%
Marge Brute avec Primes	0	0%	85	9%

GTE	2010		2009	
	Nbre de données	en % du nombre total de données	Nbre de données	en % des données 2010
Nbre de n°insee	1 580	100%	912	45%
Utan	1 558	99%	0	0%
Utao	1 527	97%	0	0%
Sau	1 571	99%	0	0%
Sfpt	1 561	99%	0	0%
S Pastorale	216	14%	0	0%
Brebis	1 579	100%	912	45%
Productivité numérique	1 577	100%	910	45%
Poids des agneaux	1 557	99%	908	45%
Productivité pondérale	1 428	90%	827	41%
Productivité du travail	1 524	96%	905	45%
SCA	1 556	98%	902	45%
Marge Brute hors Primes	1 411	89%	784	39%
Marge Brute avec Primes	1 506	95%	847	42%

- n Le constat a été fait que, dans la plupart des régions et pour différentes raisons, l'implication des DRAAF et des délégations régionales de FranceAgriMer n'avait pas été à la mesure des attentes formulées dans le CTF. La rénovation du programme ne s'est pas traduite en 2010 par une claire rupture par rapport à la gestion passée du CPER ovin.
- n Il semble donc nécessaire qu'à l'occasion du bilan 2010 et de la mise en place de la programmation 2011 du CPER ovin, les DRAAF formalisent effectivement la mise en place du Comité Régional de suivi de l'AT ovin avec une implication significative de la délégation régionale de FranceAgriMer.
- n Le Comité régional de suivi de l'AT ovin rénové pourra notamment se pencher sur :
 - n les outils en cours de conception (tableaux de bord) qui ont vocation à optimiser la mise en place, l'instruction, le suivi et l'évaluation du programme. Les acteurs du programme, confrontés au facteur limitant des ressources humaines sont demandeurs d'une évolution de sa gestion administrative (dématérialisation, homogénéisation).
 - n L'organisation et les bonnes pratiques permettant à l'animateur régional de réaliser l'ensemble des 8 objectifs qui lui sont assignés (§ 2.2.1 du CTF Animation technique régionale et appui technique collectif)
- n Au niveau national, l'amélioration de la gouvernance passe par :
 - n La mise en place des outils (tableaux de bord) pour assurer un suivi exhaustif et détaillé du programme et disposer des 3 types d'indicateurs dans un délai raisonnable en année n+1.
 - n Une évolution sur les modalités de conventionnement en offrant la possibilité aux porteurs de projet au sein des régions de se regrouper pour concevoir des actions communes et signer des conventions multi partite avec FranceAgriMer.

- n L'analyse de la maquette financière nationale fait ressortir que :
 - n La somme des projets n'a mobilisé que 80% de l'enveloppe complémentaire proposée : 1,614 M€ sur 2 M€ soit 81%.
 - n 33% de l'enveloppe complémentaire ont été alloués aux *investissements* et *aides régionales*. En poids relatif, ces deux volets passent de 11% en 2009 à 18% du total en 2010.
 - n L'AT individuel ne mobilise que 19% des crédits complémentaires, avec comme conséquence une faible progression du nombre d'élèves en ATI (+12%) et un taux de pénétration de 54%.
- n Il en résulte qu'en terme d'appui technique *stricto sensu* **la rénovation du programme porte essentiellement sur l'introduction d'un AT collectif** qui avec 760 K€ mobilise 47% de l'enveloppe complémentaire et affiche un poids relatif de 17% du total notifié en 2010.
- n Ces constats amènent les recommandations suivantes :
 - n Limiter le poids relatif des aides directes aux élèves dans les maquettes financières, dans la mesure où le lien de causalité entre les objectifs opérationnels du programme et les effets attendus des volets *investissements* et *aides régionales* est à priori limité.
 - n Le point clé de la rénovation du programme étant l'AT collectif, il faudrait disposer d'une vision exhaustive et détaillée des réalisations en terme d'AT collectif pour 2010 (absente à ce jour)
 - n Réfléchir aux méthodes à mobiliser pour évaluer l'AT collectif en phase 2 : benchmark avec le secteur bovins lait, bibliographie, analyse détaillée des réalisations et des impacts des programmes ATC des 4 régions mobilisant 50% de l'enveloppe nationale sur ce volet.

- n Le CTF prévoit que « *l'animateur régional doit tenir un tableau de bord régional sur la mise en œuvre de l'appui technique et sur ses résultats* ». De plus, le niveau national souhaite mettre en place un suivi et une évaluation *in itinere* du programme.
- n La réalisation de ces objectifs passe par les recommandations suivantes :
 - Au niveau des régions, **la conception d'un tableau de bord commun à la délégation régionale de FranceAgriMer et au MOR** s'impose dès que possible : dans un premier temps il comportera **les indicateurs de réalisation** et à terme les indicateurs de résultats et éventuellement d'impacts .
 - Une structure homogène et non modifiable de ce tableau de bord sera fournie aux 20 régions et le cumul des 20 feuilles de réalisation et de résultats permet d'avoir un suivi du programme national.
 - Suite au comité technique du 19 janvier 2011, un courriel a été envoyé aux MOR des 20 régions accompagné d'un tableau de bord spécifique à chaque région et comportant des données pré remplies : ce tableau de bord vise à renseigner d'une part la structure notifiée du programme d'autre part le bilan des réalisations au 31 décembre 2010. L'échéance pour le retour a été fixé au 4 février 2011.
 - Ce projet de tableau de bord est présenté dans la diapositive suivante : il reste à en valider la structure et l'adoption par les gestionnaires au sein des 20 régions . Il servira aussi à préparer le programme CPER ovin AT rénové pour 2011.



Proposition d'un tableau de bord régional



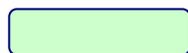
CHEPTEL						
Région	PCO 2007		PB 2009		Evolution 2009/2007	
	Eleveurs	Nbre de Brebis	Eleveurs	Nbre de Brebis	Eleveurs	Nbre de Brebis
Rhône-Alpes	2 680	300 795	2 551	289 089	-7%	-4%
Région	Demandeurs AO 2010		Demandeurs AO 2010 avec un effectif au moins égal à 80 brebis		% Eligible AT ovin rénové	
	nb d'éleveurs	nb d'animaux demandés à l'aide	nb d'éleveurs	nb d'animaux demandés à l'aide	nb d'éleveurs	nb d'animaux demandés à l'aide
Rhône-Alpes	1 549	270 762	1 028	242 204	66%	85%
MAQUETTE FINANCIERE						
MAQUETTE FINANCIERE						
	Montant 2009	Montant 2010	Evolution 2010/2009		Montant 2011	
	Réalisé	Notifié	€	%	Prévisions	
Animation technique	39 570 €	45 000 €	5 430 €	14%		
AT individuel	113 600 €	162 450 €	48 850 €	43%		
AT collectif	0 €	47 225 €	47 225 €	100%		
Investissements	34 900 €	71 725 €	36 825 €	105%		
Aides régionales	8 000 €	8 000 €	0 €	0%		
TOTAL	195 970 €	334 404 €	138 434 €	71%		
LES PORTEURS de PROJET						
2010						
Nbre de structures ayant conventionné (y compris simple indication)	Nbre de conventions	Montant < 23 K€	Montant compris entre 20K€ et 50 K€	Montant > 50 K€	Prévisions	
CPIC						
CPNC						
Chambre d'Agriculture						
Autres (GDS, OS)						
TOTAL						
AT INDIVIDUEL						
	Group 1	Group 2		Group 3	TOTAL	Taux de pénétration de l'ATI
	Amélioration de la production des élevages	Amélioration des pratiques	Segmentation	Modernisation des exploitations		
Programme notifié 2010						
Nombre d'éleveurs	205	58	77	89	429	42%
Montant €						
Bilan des réalisations 2010						
Nbre d'éleveurs suivis	?	?	?	?	?	?
Nbre de pré-diagnostic effectués	?	?	?	?	?	?
Nbre total de visites effectuées	?	?	?	?	?	?
Nbre moyen de visites effectuées par éleveur	?	?	?	?	?	?
Nbre de bilans ponctuellement disponible au 30 Avril 2011	?	?	?	?	?	?
Rapport objectif	100% BT	50% BTE	50% BTE	50% GTE		
% de l'objectif probablement réalisé au 30 Avril 2011	?	?	?	?		
Programme 2011 Prévisions						
Nombre d'éleveurs						
Montant €						
AT COLLECTIF						
Programme notifié 2010						
Porteurs de projet ATC	Nombre	0/4 ?				
CPIC						
CPNC						
Chambre d'Agriculture						
Autres (GDS, OS)						
Total ATC						
Programme notifié 2010						
	Nbre de groupes	Nbre d'éleveurs	Montant €	dont Intervention extérieure €	Nbre de groupes	Nbre d'éleveurs
Amélioration de la production des élevages			4 575 €			
Amélioration des pratiques			26 150 €			
Segmentation			7 500 €			
Modernisation des exploitations			0 €			
Total			47 225 €			
Prévisions 2011						
	Nbre de groupes	Nbre d'éleveurs	Montant €	dont Intervention extérieure €		
Amélioration de la production des élevages						
Amélioration des pratiques						
Segmentation						
Modernisation des exploitations						
Total						
INVESTISSEMENTS						
Engagement 2010						
Montant notifié	71 725 €					
Nombre de structures engagées	?					
Nombre de bénéficiaires	?					
Montant total engagé	?					
% engagé / maquette	?					
LUTTE contre la TREMBLANTE						
Bâliers ARR/ARR						
% de bâliers ARR/ARR	%					

- n L'objectif de mesurer les impacts du programme d'Appui technique 2010 nécessite de disposer d'une situation avant la mise en œuvre de l'action puis de celle prévalant à son issue, les deux états étant caractérisés par la mesure des indicateurs de résultats.
- n **La situation *ex ante*** des différents groupes d'éleveurs concernés par le programme :
 - n Pour les éleveurs des groupes G2 et G3 suivis en 2010 : il faut prévoir une compilation de leurs résultats technico-économiques (basés sur BTE et GTE de 2009) et ce à échantillon constant.
 - n Pour le groupe G1, la situation *ex ante* sera décrite par la synthèse des bilans techniques (BT) qui auront été réalisés **en 2010** chez 100% de ces éleveurs. La pertinence du critère choisi en 2010 pour définir ce groupe G1 sera évaluée avec un ajustement si nécessaire.
 - n Les pré-diagnostic ne pourront servir à caractériser la situation *ex ante* de ces éleveurs car il est admis que le *Bilan des diagnostics initiaux effectués au démarrage de l'appui technique* (voir §4 justificatifs du CTF) se limite à une synthèse qualitative.
- n **La situation *ex post*** des différents groupes d'éleveurs concernés par le programme :
 - n Elle sera basée sur la valeur des indicateurs de résultats **en 2010** pour les groupes G2 et G3 et **en 2011** pour le groupe G1
 - n Pour chacun des 3 groupes (G1,G2,G3), plusieurs questions se posent :
 - n Les outils requis ont-ils été disponibles et opérationnels en 2010 ? Leur mise en œuvre par les porteurs de projets est elle homogène au sein de la région ? la fusion des données au sein de la BDR est-elle opérationnelle ?
 - n Quel sera le scénario le plus probable en terme de remontée des données au 30 avril 2011 (en % des objectifs, appréciation de la qualité, cohérence par rapport à 2009

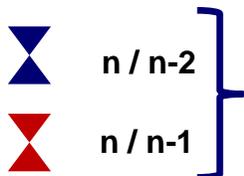
	2009	2010	2011	2012	2013
G1	∅	100% BT	100% BT	⊗	
			100% BT	100% BT	⊗
G2	x% BTE	50% BTE	⊗	50% BTE	⊗
	x% BTE		50% BTE	⊗	
G3	x% GTE	50% GTE	⊗	50% GTE	
	x% GTE		50% GTE	⊗	50% GTE



Situation ex ante : indicateurs de résultats avant la mise en œuvre des actions du programme

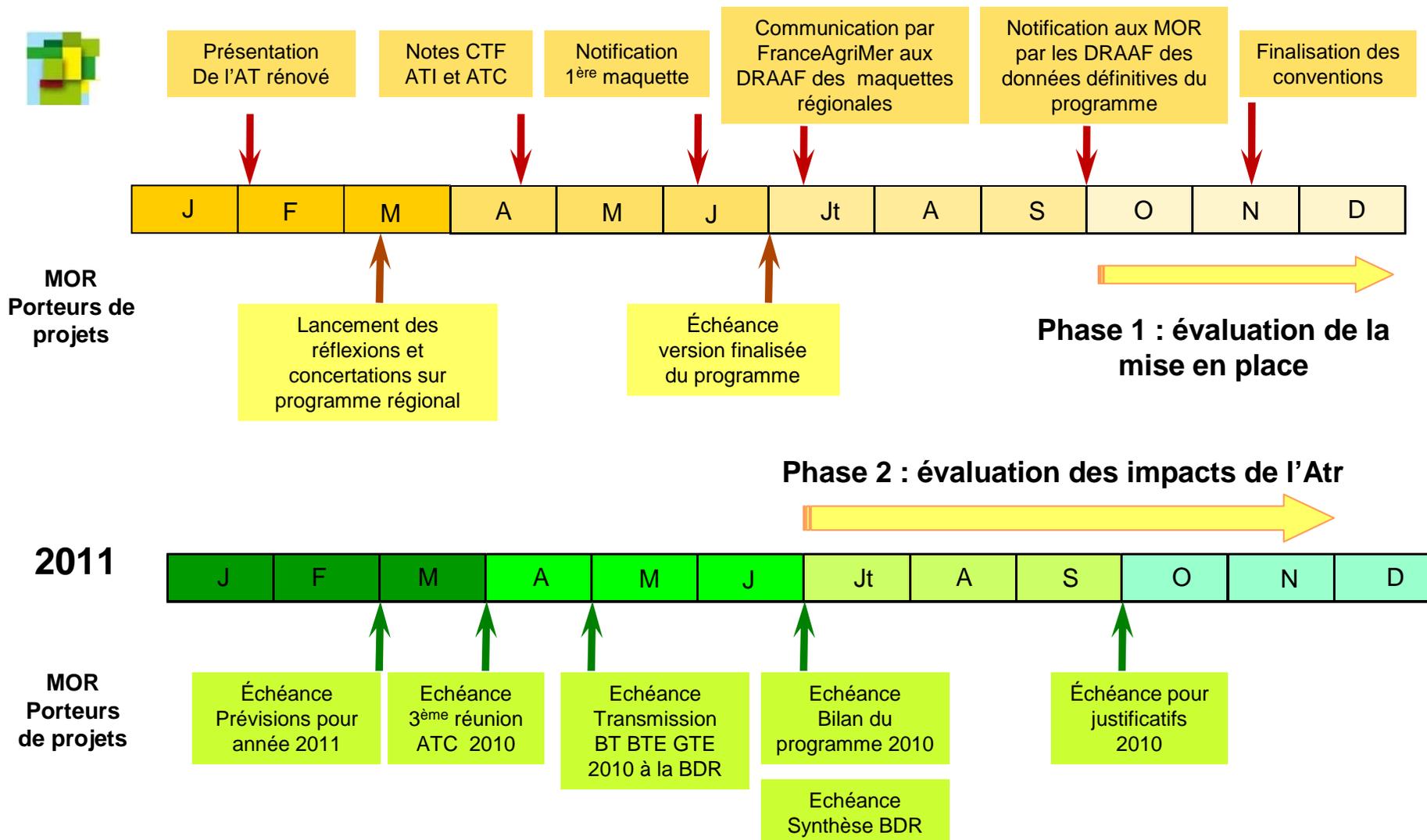


Situation ex post : indicateurs de résultats après la mise en œuvre des actions du programme



Mesure des effets et des impacts de l'année n en semestre 2 de l'année n+1 si les données sont disponibles au 30 juin n+1.

- n Réfléchir et concevoir un programme pérenne d'animation et de formation des techniciens :
 - n Bilan des initiatives 2010 : COOP de France, Centre-Ouest, Institut de l'Élevage
 - n Objectifs : rompre l'isolement, organiser et dématérialiser l'enregistrement des réalisations, fournir un minimum de bagage sur le suivi et l'évaluation du programme (rupture avec la culture du justificatif), maîtriser les méthodes et les outils pour mettre en place et animer l'AT collectif.
 - n Selon le CTF, la conception, la mise en œuvre et le suivi de ce volet relèvent des missions de l'animateur régional (§ 2.2.1 du CTF Animation technique régionale et appui technique collectif). Le niveau régional apparaît en effet le mieux placé pour identifier les besoins et concevoir un programme avec les porteurs de projet.
 - n Mais une réflexion nationale sur les thématiques et la sélection des éventuels intervenants ainsi que les démarches interrégionales apparaissent souhaitables



Estimation de la dotation par éleveur sur ATI et ATC

Type AT	Base	Montant	Nombre d'éleveurs	Dotation par éleveur
Individuel	Programme notifié	2 532 950 €	7 371	344 €
Collectif	Programme septembre 2010	870 215	3 894	223 €
	Programme notifié	760 169	3 401*	223 €

* : non disponible dans programme notifié, donnée estimée au prorata de la version de septembre 2010